

Samedi
17 sept. 2016

Spectacle

Jeudi 15 Septembre 2016
www.laprovence.com

LANÇON-PROVENCE

Avec les Médiévales, retour sur les 900 ans du château

À Lançon, cette fête médiévale est à l'initiative de l'association des Amis du Vieux Lançon pour laquelle l'association Azur et Or (organisatrice), La Compagnie de l'Ombre Ardente et les danseurs de la Fleur de lys, ont conjugué leurs efforts pour faire de cette fête un événement culturel historique majeur pour la commune. Quelle est la raison de cette festivité ? "Il s'agit de la charte de Fos datée du 12 juillet 1116 par laquelle la Seigneurie de Berre et le territoire de Lançon entrent dans le domaine des Baux, précise Robert Milani, président des Amis du vieux Lançon. Nous avons donc voulu fêter cet anniversaire historique avec, comme support, Les Médiévales de Lançon. Ce château, construit par la famille des Baux au XII^e siècle, vraisemblablement sur les bases d'une construction primitive datant du X^e siècle, a été fortifié selon une conception militaire originale, voire insolite en Provence. Il a la forme d'une ellipse flanquée de tours carrées réunie par des mâchicoulis sur arcades, lesquelles sont supportées par un contrefort placé au centre de la courtine. Le château prit rapidement des proportions importantes, puisqu'en 1377, lorsque la reine Jeanne le confisqua, il fut qualifié de château imposant, robuste, commode et fort. Il sera assiégé de nombreuses fois, par les pontificaux d'abord, par Raymond de Turenne ensuite, mais sans jamais être pris ! C'est vraisemblablement entre l'arrivée des Princes des Baux en 1116 et les années 1350-1300 que les habitants de Lançon, ayant abandonné la plaine, s'installèrent autour du château et construisirent la partie supérieure actuelle avec ses trois enceintes successives."

Un peu d'histoire

Les seigneurs des Baux-de-Provence constituaient l'une des familles les plus puissantes de la basse-Pro-



Les reconstitutions sont l'occasion de s'immerger dans l'ambiance de l'époque.

/ PHOTO J.-B.P.

vence médiévale. Au X^e siècle, quand l'ordre chrétien s'impose dans tous l'Occident, l'archevêque d'Arles, prélat intransigeant et autoritaire, s'entoure pour asseoir sa puissance de quelques hommes habiles et dévoués.

Parmi eux, les seigneurs des Baux-de-Provence vont constituer l'une de ces familles. Redoutables, ils installent un pouvoir local sur le comté de Provence à la fin du 1^{er} millénaire. De ces personnages illustres nous retiendrons le premier croisé de cette famille Guillaume Hugues (1055-1105), ce seigneur des Baux, chevalier bouillonnant, impétueux, altier et inflexible, qui part pour la première croisade en Palestine (sous Henri 1^{er} Roi des Francs) accompagné de ses deux fils Raymond 1^{er} et Guillaume. Lors de sa mort à Tripoli en 1105, son fils Raymond Ier lui succé-

de comme seigneur des Baux. Chevalier ambitieux, qui aime guerroyer, il est à l'origine des guerres de succession des deux filles du Comte de Provence, à savoir Guilbert de Gévaudan et de son épouse Gerbège, héritière du Comté de Provence ; ils ont deux filles : Doulice l'aînée et Etiennelette la cadette. Le Comte Guilbert, assassiné en 1109, Doulice devient son héritière directe, donc comtesse de Provence et bénéficie en même temps des terres de Gévaudan de Rodéz (Aveyron) et de Carla (Catal).

Dans la même année, la veuve Gerbège voulant se venger de l'aristocratie locale (la famille provençale des Brussans-Paillol), elle prend la décision d'unir sa fille aînée Doulice avec un Catalan Raymond Bérenger, comte de Barcelonne. De fait, Raymond Bérenger, par mariage, devient possesseur de

l'ensemble du comté de Provence, à l'exception d'Arles toujours propriété de Gerbège comtesse d'Arles., Parallèlement, l'union entre Etiennelette, sœur de Doulice, et Raymond Ier des Baux a lieu. Par ces mariages, Raymond Ier des Baux (seigneur des Baux) et Raymond Bérenger (comte de Provence) deviennent beaux-frères. À ce titre, ils se coalisent pour venger la mort de leur beau-père, le comte Guilbert de Gévaudan, meurtrier commandité par la famille des Brussans-Paillol (petit seigneur de Lançon). Raymond des Baux demande alors à son beau-frère Raymond Bérenger, comte de Provence), comme prix de son dévouement, les terres de Berre et de Lançon.

J.-B.P.

Ce travail historique est le fruit de la recherche de Brigitte Wegsheider, membre des AVL.